

# Document d'accompagnement du référentiel de formation



## Inspection de l'Enseignement Agricole

**Diplôme :** BTSA  
Toutes options

**Module :** M22  
Techniques d'expression, de communication,  
d'animation et de documentation

**Objectif général du module :**  
Améliorer ses capacités de recherche et de traitement de l'information, ses capacités d'expression, de communication, de relation et d'initiative

L'ensemble des apprentissages du module M22 prend en compte une situation de communication dans la production d'un message. De ce fait, la constitution d'une documentation, la formulation de discours argumentatifs écrits ou oraux ou encore la production de messages scripto-visuels ne prennent leur sens que dans un contexte de communication. La démarche pédagogique de projet, notamment au travers des Projets d'Initiative et de communication (PIC), en constitue l'un des meilleurs moteurs.

Le module M22, commun à tous les BTSA, est un module ouvertement interdisciplinaire puisqu'il repose sur la conjonction de trois disciplines : la documentation, l'éducation socioculturelle et le français. Ce module permet l'acquisition de notions et de méthodes centrées sur l'acte de communication et l'appréhension des faits sociaux et culturels, notamment au travers des thèmes définis annuellement au programme. Il est donc nécessaire de prévoir une concertation préalable à la formation et d'élaborer conjointement une progression, sur les deux années, en fonction d'objectifs communs après lecture réfléchie du référentiel et répartition des objectifs de formation en fonction des champs de compétence spécifiques à chaque discipline.

# Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

## Objectif 1 : Répondre à un besoin d'information

Tout au long de la progression pédagogique du module, les étudiant.e.s s'approprient une **culture informationnelle** en liaison étroite **avec la conduite d'une démarche de médiation documentaire**. Cette appropriation s'appuiera sur des exercices pratiques d'observation, d'analyse et de mise en situation. Ils seront enrichis par des remédiations qui permettront d'acquérir à la fois des **notions d'information, de document et de système d'information** et la maîtrise des outils documentaires nécessaires pour aborder les Sciences de l'information-documentation en tant que discipline.

L'enseignement en information-documentation ne saurait être conçu seulement comme l'apport de contenus théoriques, mais également comme un apprentissage des démarches documentaires et des techniques, centré sur l'acquisition de compétences de recherche et de traitement de l'information dans le cadre de l'élaboration d'un produit documentaire.

Les recommandations pédagogiques ci-dessous reprennent dans l'ordre les sous-objectifs du référentiel. Elles illustrent et commentent les sous-objectifs et ne sont ni exhaustives, ni prescriptives. L'enseignant.e organise librement sa progression pédagogique et choisit d'introduire les différents apprentissages relatifs aux notions des Sciences de l'information-documentation au moment qu'il.elle juge opportun en fonction de l'avancée des projets de médiation documentaire des étudiant.e.s.

### Objectif 1.1 : Mobiliser les concepts et les techniques nécessaires à une recherche et à un traitement de l'information pertinents

#### 1.1.1 Repérer, analyser et exprimer un besoin d'information pour soi et pour un public donné

##### ■ L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :

Le besoin est une prise de conscience par un individu d'une lacune dans l'état de ses connaissances. Cette prise de conscience est nécessaire à l'élaboration d'un but de recherche. Le besoin peut provenir du désir de savoir ou du désir d'agir et se manifeste à travers un processus interactif qui nécessite un dialogue dynamique (usager/documentaliste, usager/système ou usager/objets informationnels).

Répondre à un besoin d'information professionnel ou culturel veut dire, pour un.e étudiant.e de BTSA, que lorsqu'il.elle désire agir ou savoir pour comprendre le monde professionnel (dans sa vie professionnelle) ou culturel (dans sa vie personnelle) qui l'entoure (la société dans laquelle il.elle vit), il.elle doit prendre conscience que certaines connaissances, soit lui manquent, soit doivent être précisées ou confirmées. Pour répondre à ces questions, il.elle doit donc être capable de chercher de l'information, de la décrypter et de la traiter pour un usage ciblé.

##### ■ En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :

Etre capable de définir et de comprendre la notion d'information  
Etre capable de repérer, d'analyser et d'exprimer un besoin d'information pour soi et pour d'autres

##### ■ Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :

Différencier :

- le besoin d'information en vue de la connaissance qui provient du désir de savoir,
- le besoin d'information en vue de l'action qui provient de besoins matériels.

Analyser le besoin d'information :

- pour moi :
  - ce que je sais du sujet et ce que j'ai besoin d'apprendre,
  - ce que je comprends de la commande ou du projet à mener,
  - ce que je sais du public visé et de sa connaissance du sujet,
  - ce que je connais des moyens techniques ou pratiques pour mener à bien mon projet (dispositifs de communication, supports...),
- pour mon public :
  - ce qu'ils savent (recueil de leurs besoins : enquêtes, prélèvements d'information),
  - ce qu'ils ont besoin de savoir : commande,...
  - comment les atteindre de la manière la plus efficace (choix de la démarche de communication et du médium le plus adapté).

## 1.1.2 Acquérir des notions en information-documentation

Pour l'information :

■ **L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :**

L'information est le contenu d'un acte de communication qui a lieu lorsque sont réunis un émetteur qui produit le message et un récepteur qui le reçoit. L'émetteur produit l'information avec une intention particulière, le récepteur l'interprète, se l'approprie et l'intègre à ses propres connaissances. L'information est donc une connaissance, c'est-à-dire un contenu chargé de sens. Elle est produite et reçue dans une situation de communication particulière. Elle peut se caractériser par son genre, c'est-à-dire le croisement de sa durée de vie et de sa fonction. Pour être mise à disposition l'information est traitée (résumée, décrite par mots clés, par descripteurs...), organisée (dans des banques de données documentaires, dans des systèmes d'information...), il est donc important de savoir quel type d'information est nécessaire en fonction du contexte d'utilisation et de savoir comment elle est traitée et organisée pour la retrouver efficacement.

La sélection des informations s'opère à partir des connaissances sur l'information et le document en prenant en compte l'identification, la validité et la pertinence de l'information et de son support. Cette sélection permet également d'identifier le document support de cette information.

L'**identification de l'information** désigne le fait :

- d'identifier l'information en tant que contenu,
- de vérifier le genre d'information, à la fois la durée de vie et la fonction de l'information pour établir une première sélection en relation avec le besoin et la consigne,
- de repérer l'organisation et le traitement de l'information (condensation -résumé, mot clé-, structuration -titres, paragraphes, illustration, ...-, registre du langage (scientifique, technique, professionnel, quotidien), notes de bas de page, bibliographie, ...),
- de retrouver l'émetteur de l'information, la date et les contextes de production et de diffusion de l'information (mentions légales, éditeur, institution, organisme).

La **validité de l'information** représente le degré de confiance que l'on peut lui accorder.

En identifiant l'information, on peut déduire des indices de validité en fonction d'un faisceau d'éléments interdépendants :

- analyser les intentions de l'émetteur,
- déterminer son expertise (statut personnel, institutionnel, professionnel, scientifique,...),
- déduire de la manière dont l'information est organisée et traitée (problématique, résultats, synthèses, les références mentionnées -auteurs cités, liens, bibliographie-...), la valeur qu'on lui accorde ou non.

Le document support donne des indices sur le contexte de production, les intermédiaires et le repérage temporel des informations émises.

Si le système d'information permet de sélectionner les informations pertinentes pour un public concerné ; dans la démarche de recherche individuelle sur tout système d'information, il revient au récepteur de vérifier la pertinence de l'information trouvée pour décider de sa sélection ou non.

La **pertinence de l'information** se mesure par rapport à :

- un besoin d'information et à la capacité d'appropriation du récepteur.

Elle dépend donc du contexte de réception de l'information, il convient de vérifier les notions présentes, le niveau d'énonciation (niveau de langage), le domaine d'application, le niveau de difficulté (ou public visé) et la correspondance besoin-information-usage.

Les besoins d'information et les usages de l'information sont liés et s'influencent mutuellement de façon complexe, ce qui va déterminer le comportement de l'utilisateur.

■ **En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :**

Etre capable de définir, de comprendre et d'utiliser la notion d'information dans le champ des Sciences de l'information et de la communication

Etre capable d'identifier une information

Etre capable de définir la validité et de vérifier la pertinence de l'information

Etre capable de valider la qualité de l'information et de l'utiliser

■ **Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :**

- caractériser la durée de vie de l'information : distinguer information éphémère (instantanée) et information durable (définitive)

**et**

- caractériser la fonction de l'information : distinguer utilité immédiate, explicite ou diffuse de l'information
- sélectionner l'information pertinente en fonction de critères de qualité
- évaluer la qualité de l'information

#### Pour le document :

##### ■ L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :

Le document est un objet (extensivité) support d'information (matérialité/immatériel). Un objet peut être considéré comme un document s'il y a la volonté d'un usager d'obtenir une information. L'information est inscrite (stabilisation, forme) sur le document, ce qui lui permet de pouvoir être communiquée (communication) à un autre moment ou dans un autre lieu (synchronie) que celui de sa création (informer, instruire). Le document permet d'accéder (communication) à l'information (transmission), de l'utiliser (s'informer, s'instruire) en réponse à un besoin (usage) et de la conserver dans le temps (conservation). L'inscription de l'information sur un document lui permet de remplir ses fonctions de preuve, de duplication, de diffusion du savoir... (fonctions). On distingue des documents par intention où l'information est reçue dans le même sens que l'intention initiale de son auteur, et des documents par attribution où l'utilisateur attribue un sens différent à l'information de celle de l'intention de l'auteur (attribution, intention). On peut distinguer également le document primaire (ou original) et le document secondaire qui signale l'information portée par le document primaire.

##### ■ En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :

Etre capable de définir et comprendre la notion de document dans le champ des Sciences de l'information et de la communication

##### ■ Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :

- définir, connaître et utiliser les fonctions du document
- repérer le contexte d'édition et de distribution du document
- distinguer les différents types de documents pour les sélectionner en repérant les liens entre support et information

#### Pour le système d'information :

##### ■ L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :

Un système d'information est un ensemble organisé d'informations pour un usage ciblé visant à satisfaire un besoin dans un contexte de communication défini. Il assure la collecte, le stockage, le traitement, l'organisation et la diffusion de l'information. Ces opérations inter reliées, qui relèvent d'un processus de médiation, mobilisent des moyens matériels et humains dans la perspective d'une appropriation de l'information.

Structurer ces éléments, c'est-à-dire les notions d'information et de document dans le contexte d'un système d'information documentaire veut dire, pour un.e étudiant.e de BTSA, que pour être capable de réinvestir dans la sphère culturelle ou professionnelle ce qu'il.elle a appris en recherchant, décryptant et traitant l'information grâce à sa connaissance des caractéristiques du document et de l'information, il.elle doit être capable de définir et de se repérer dans un ensemble organisé d'informations, pour un usage précis dans une situation de communication donnée.

##### ■ En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :

Etre capable de comprendre la notion de système d'information  
Etre capable de choisir et d'utiliser un système d'information  
Etre capable de contextualiser les notions d'information et de document dans un système d'information  
Etre capable de repérer et d'utiliser les différents éléments constitutifs d'un système d'information

##### ■ Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :

- définir et comprendre la notion de système d'information
- repérer l'organisation des savoirs dans l'espace documentaire (classification) et l'environnement informationnel :
  - savoir exploiter une banque de données documentaires
  - savoir faire une recherche d'information en identifiant les moteurs (généralistes ou spécialisés) et les langages appropriés
  - savoir sélectionner l'information

#### 1.1.3 Maîtriser l'utilisation des outils documentaires

##### L'enseignant.e présente les outils documentaires nécessaires à l'accès, à l'organisation et à l'usage de l'information :

Ces apprentissages s'appuient sur les acquis des étudiant.e.s au cours de leur scolarité antérieure, notamment sur les acquis relatifs à la démarche de recherche documentaire dans le cadre de référence des compétences numériques. Ils sont confortés au travers du **projet de médiation documentaire**. L'enseignant.e présente les caractéristiques principales des outils et conduit des séances de travaux pratiques sur des exercices d'apprentissage que les étudiant.e.s transposeront à leur travail personnel autour de la démarche de médiation documentaire.

Sont ainsi abordés :

-l'analyse de l'information et de son traitement et l'évaluation de sa qualité pour un objectif de communication

donné,  
-l'organisation de cette information (sélection, classement, production de document secondaire).

■ **En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :**

Etre capable de mettre en œuvre les opérations d'une recherche documentaire suite à la prise de conscience que certaines connaissances, soit lui manquent, soit doivent être précisées ou confirmées : rechercher et recueillir (collecter), sélectionner et enregistrer (stocker).

■ **Les activités qu'il est possible de mettre en œuvre dans des situations d'apprentissage s'articulent autour des propositions suivantes :**

- définir et utiliser les outils documentaires nécessaires à l'analyse de l'information (indexer, condenser)
- utiliser les langages documentaires
- condenser, résumer l'information

**Objectif 1.2 : Mettre en œuvre sa capacité d'organisation et de communication de l'information dans le cadre d'une démarche de médiation documentaire**

■ **L'enseignant.e peut s'appuyer notamment sur les éléments de savoirs à enseigner suivants :**

Connaître les modes de stockage et d'organisation de l'information (classer les documents, conserver l'information).

Connaître les modes de diffusion de l'information (répandre et distribuer).

Connaître l'organisation de l'information et la mise en œuvre de sa restitution en vue d'un usage et d'un public donné (rédiger une bibliographie analytique, élaborer un produit documentaire).

■ **En vue de l'acquisition de savoir-faire ou compétences tels que :**

Etre capable de connaître ses propres intérêts et ses besoins en information

Etre capable de déterminer, trouver, évaluer, organiser l'information

Etre capable de créer, utiliser et communiquer efficacement l'information pour répondre à des questions et résoudre des problèmes

Etre capable de repérer l'organisation de l'information en fonction des différents systèmes d'information

Au travers de cette démarche concrète, il s'agit d'amener les étudiant.e.s à acquérir une **culture informationnelle**.

L'étudiant.e doit se situer en tant qu'acteur.rice dans une **démarche de médiation**. L'enseignant.e définit la médiation documentaire comme une mise en relation d'un corpus de documents avec son.sa lecteur.rice en réponse à un besoin d'information.

Elle met en œuvre les notions et les outils propres aux Sciences de l'information-documentation et prend comme **support le thème culturel et socio-économique au programme**.

Les étudiant.e.s conduisent une démarche de médiation documentaire prenant en compte un besoin d'information pour un public cible. Pour ce faire, ils.elles construisent un produit documentaire adapté à une situation de communication donnée.

L'enseignant.e présente les étapes principales de la démarche. Cette démarche doit conduire à la définition et la collecte de l'information et la mise en évidence de contenus informatifs essentiels ; à l'évaluation de sa qualité ; à l'organisation de l'information et la mise en œuvre de sa restitution en vue d'un usage et d'un public donné ; à l'élaboration d'un produit documentaire.

La démarche de médiation se réalise autour d'un ensemble de documents qui ont des fonctions variées et/ou complémentaires. Elle peut prendre différentes formes de réalisation : dossier documentaire, exposition, documents scripto-visuels ou pages web, dossier de presse, journal, préparation d'un débat contradictoire, préparation de la modération et de l'animation d'un forum Internet,... En outre, la diversité de l'information recueillie sert la qualité et la richesse du produit documentaire.

La compréhension de l'organisation des connaissances contribue à interroger le thème culturel et socio-économique défini annuellement (note de service annuelle accessible sur le site ChloroFil avec pour objet : *définition des thèmes culturels et socio-économiques des classes de BTSA pour les sessions...*) et à construire un produit de documentaire pertinent en apportant l'éclairage des Sciences de l'information-documentation. La **médiation documentaire** trouve ici son efficacité en créant une interaction entre un enseignement disciplinaire cohérent, transférable dans d'autres disciplines et un espace documentaire élaboré. L'enseignant.e s'appuie notamment sur les notions abordées (information, document et système d'information) en les approfondissant pour un public d'étudiant.e.s.

L'enseignant.e propose aux étudiant.e.s un outil de suivi individuel de la démarche de médiation du type « carnet de bord » qui sera renseigné au fur et à mesure de la démarche et qui comprend les éléments évalués dans le cadre du CCF (phase 1 du référentiel de certification capacité générale intermédiaire 1.3. *Répondre à un besoin d'information par une démarche de médiation documentaire*) :

- la démarche de médiation documentaire : définition précise du besoin d'information et de la problématique, formulation et justification d'une démarche de médiation documentaire pertinente, présentation du cahier des charges de la démarche ;
- la recherche documentaire : questionnement, mots clés, étapes de recherche et argumentation, mobilisation des concepts et des techniques nécessaires à une recherche et à un traitement de l'information pertinent, exploration

- des différents outils de recherche à disposition, évolution de la stratégie de recherche en fonction des résultats ;
- une bibliographie analytique : signalement et résumé (ou analyse) de chaque document ;
- l'analyse de l'information pour les documents jugés essentiels : , présentation des critères d'évaluation de la qualité de l'information et notamment de la pertinence par rapport au sujet traité, biographie de l'auteur, contextes de production et de diffusion de l'information ;
- l'ensemble des documents élaborés dans le cadre de la médiation documentaire : sélection d'un corpus de documents pertinents, traitement de l'information au regard d'une problématique exprimée et au service d'une argumentation ainsi que tous les documents secondaires jugés nécessaires ;
- une réflexion sur le parcours individuel de l'étudiant.e (difficultés rencontrées, aides, pré-acquis, ...) permettant de contextualiser le travail réalisé par l'étudiant.e.

Cet outil de suivi dont certains éléments sont évalués dans le cadre du CCF (phase 1) constitue en outre un outil d'aide méthodologique fondamental.

À la suite de la mise en œuvre d'une démarche de médiation documentaire en relation avec le thème culturel et socio-économique au programme du module M22 (note de service avec pour objet : *définition des thèmes culturels et socio-économiques des classes de BTSA pour les sessions...*), **l'enseignant.e organise la mise en commun au sein de la promotion des différents produits documentaires. Cette mise en commun permet de conduire une réflexion autour de faits culturels du monde contemporain et concourt à la maîtrise de l'argumentation orale évaluée en CCF (phase 2).**

Par ailleurs, **l'enseignant.e participe à la préparation à l'épreuve terminale dans le cadre des activités pluridisciplinaires mises en œuvre dans le domaine « Ouverture sur le monde » (modules M21 et M22). Ces activités, qui s'appuient sur le thème culturel et socio-économique au programme, permettent de conduire une réflexion autour des faits socio-économiques et culturels du monde contemporain et concourent à la maîtrise de l'analyse et de l'argumentation écrite.**

**Cet enseignement vise à encourager le développement d'attitudes telles que l'écoute, l'autonomie, la prise d'initiative et de responsabilité, la rigueur, l'organisation, la communication, l'esprit critique, la persévérance, la créativité ou encore l'implication.**

## Objectif 2 : Améliorer sa capacité d'expression

L'enseignement est centré sur l'étude du discours argumentatif dans sa dimension pragmatique et prend en compte l'image de l'émetteur et la représentation du destinataire. En continuité avec les acquis des programmes du collège et du lycée, le travail sur l'argumentation, au-delà de l'étude des outils relevant de la logique formelle, s'attache à analyser et à mettre en œuvre les moyens qui permettent d'obtenir ou d'accroître l'adhésion d'autrui aux thèses proposées. Cette conception dialogique de l'argumentation est visible dans les libellés qui explicitent la situation de communication (argumentation orale du CCF, argumentation écrite de l'épreuve terminale).

Tout au long de la progression pédagogique du module, les étudiants s'approprient une culture en lien avec le thème au programme. Cette appropriation s'appuie sur l'élaboration de problématiques qui nourrissent et diversifient la réflexion. L'analyse et la pratique de l'argumentation écrite et orale est étroitement liée au travail sur la langue et la lecture comme à l'observation de documents divers et à l'analyse et à l'écriture de textes variés. Les activités pluridisciplinaires sont privilégiées.

Les recommandations pédagogiques ci-dessous reprennent dans l'ordre les sous-objectifs du référentiel. Elles illustrent et commentent ces sous-objectifs et ne sont ni exhaustives, ni prescriptives. L'enseignant organise librement sa progression pédagogique.

### Objectif 2.1 : Prendre en compte la situation de communication

**L'enseignant insiste sur la visée du message à produire et s'appuie sur les distinctions acquises au lycée : informer, expliquer, argumenter (convaincre/persuader)**

Il insiste sur le décryptage des consignes (mise en évidence, dans un énoncé, de la situation de communication, de la forme de discours, des mots-clefs, de l'implicite... des finalités du texte à produire)

**Le travail sur le traitement des éléments d'information est effectué en fonction du message à produire dans les domaines techniques, littéraires et artistiques.**

A cette occasion, l'enseignant fait découvrir des documents variés (dossier de presse, littérature, films de fiction, documentaires, arts plastiques.) Il veille à la bonne utilisation des informations recueillies dans le message à produire : choix et exploitation des documents, mobilisation de références culturelles adéquates, intégration des éléments d'information dans un discours construit.



**Le choix de stratégies et de moyens d'expression adaptés suppose de prendre en compte les éléments de la communication et d'adapter son discours (visée, système énonciatif, schéma argumentatif, convocation du discours d'autrui, registre, niveau de langue, axiologie, éléments de rhétorique...)**

Les champs littéraire et artistique, qui se prêtent tout particulièrement à l'étude des situations de communication, sont privilégiés : essai, dialogue d'idées, lettre ouverte, discours, théâtre, publicité, cinéma de fiction, documentaires, expositions, installations ...

Dans le cadre de la préparation de l'épreuve terminale en particulier, l'enseignant peut faire pratiquer des exercices littéraires variés : *transformations* (pastiche, parodie...), *expansions* (phrase départ, suite de texte, texte fendu...), *consignes modifiant le signifié* (inventaires, faux proverbes, paradoxes...) ou le *signifiant* (répétition de sons, lettre imposée, logorallye, calligrammes...).

## **Objectif 2.2 : Analyser et produire un message écrit**

**La maîtrise de l'expression écrite** suppose le respect des codes (orthographe, morphosyntaxe, ponctuation) et celle des marques de l'énonciation.

L'enseignant évite le cours cloisonné de grammaire ou d'orthographe et aborde les points qui font problème en fonction des besoins identifiés chez les étudiants, dans le cadre des exercices, des formatifs, des écrits socialisés qui soulignent l'importance de la maîtrise de la langue. (L'enseignant insiste sur le fait que la maîtrise de l'orthographe et de la morphosyntaxe est une compétence fortement discriminante, voire discriminatoire.)

Il peut mettre en place un suivi personnalisé pour les étudiants en difficulté (fiches d'auto évaluation, travail ponctuel lors des corrections de devoirs). Il peut, pour plus d'efficacité, s'appuyer par exemple sur des tables de fréquence (étude prioritaire des dix verbes les plus usités de la langue française,...)

### **Analyse et production de textes informatifs, explicatifs, argumentatifs.**

#### **Analyse et production d'écrits sociaux et professionnels.**

L'enseignant fait analyser et produire des textes variés :

-écrits journalistiques (éditorial, tribune libre, lettre ouverte...)

- écrits techniques (rapports de stages, restitutions, entretien, enquête, compte rendu...)

Cet objectif est lié à la préparation de l'épreuve terminale intitulée « Expression française et culture socio-économique » pour laquelle la production attendue est l'article de presse ou la lettre et l'enseignant travaille donc plus particulièrement sur les formes argumentatives exigées lors de l'épreuve.

Il peut également faire produire des discours variés (informatif, explicatif...) en situation de communication réelle toutes les fois que cela est possible en saisissant les occasions fournies par la formation (voyage d'étude, MIL, stages...)

#### **Analyse et production de textes argumentatifs :**

L'enseignant souligne que le discours argumentatif appartient à l'univers des opinions et des valeurs dont on discute dans la vie sociale. A ce titre il fait prendre en compte la dimension rationnelle (raisonnements logiques, distinction de la thèse, des arguments et des exemples, analyse de la fonction et de la place des connecteurs logiques) mais aussi affective de l'argumentation (fonctionnement de l'image qu'un locuteur donne de lui-même à travers son argumentation : les valeurs qu'il défend, les affects qu'il manifeste, ce qui l'autorise à parler... et effets produits sur le destinataire.)

Dans cette perspective, l'étudiant, qu'il analyse ou qu'il produise un discours argumentatif, doit non seulement repérer ou formuler la thèse, les arguments, les exemples et le cheminement argumentatif mais il doit surtout au préalable dégager ou élaborer la problématique en fonction de la visée ; repérer ou mettre en place le système énonciatif et la dimension axiologique (subjectivité, jugements de valeur) ; repérer ou choisir la mise en scène du discours d'autrui ; reconnaître ou utiliser les genres, les formes de discours, les registres, les niveaux de langue, les procédés d'écriture adaptés.

Ainsi, par le travail sur le genre, la forme de discours, la langue et les registres, il insiste sur l'image que l'émetteur donne de lui (ethos) et sur les émotions qu'il cherche à susciter chez le récepteur (pathos). En particulier, l'enseignant fait repérer et utiliser les principales figures de sens mobilisées pour argumenter : figures de construction comme le paradoxe, figures du contenu sémantique comme l'ironie ou l'hyperbole, figures de la ressemblance comme la comparaison, la métaphore, l'allégorie... Les textes littéraires restent un support privilégié pour cette étude.

Dans le cadre du CCF, la problématique doit faire l'objet d'un enseignement spécifique.

L'enseignant souligne que la problématique ne se réduit pas à une thématique ou à une simple question mais se définit comme un champ de controverse. L'enseignant apprend donc aux étudiants :

- à discerner les lieux communs liés au sujet donné,
- à construire des séries de questions pertinentes sur ce sujet,
- à transformer le sujet en débat explicite en établissant la liste des problèmes posés par le sujet,
- à confronter les points de vue en travaillant sur un groupement de documents raisonné et diversifié,
- à réfléchir et à prendre position par rapport à la problématique.

### Objectif 2.3 : Communiquer à l'oral

**L'étudiant apprend à argumenter à l'oral dans le cadre d'une situation concrète de communication.** Cet objectif est lié à la préparation du CCF. L'enseignant s'appuie sur les recommandations en matière de discours argumentatif formulées dans l'objectif 2.2 et s'attache à faire acquérir à l'étudiant les techniques de communication nécessaires à la communication orale.

L'étudiant apprend à s'adapter au public (représentations, attentes, réactions...), à choisir les arguments efficaces, à écouter pour mieux communiquer et prendre en compte les contraintes de temps (appréciation de la durée, répartition du propos, gestion de l'imprévu).

La fluidité verbale requiert un entraînement régulier et spécifique. L'enseignant peut, par exemple, faire pratiquer des exercices sur les associations de mots, des improvisations individuelles ou collectives sur un ou plusieurs mots, sur une image, sur un film, des brainstormings, des reformulations, des improvisations sur les formes de discours : expliquer, raconter, décrire, argumenter (débat contradictoire, par exemple...)

Afin de produire un discours intelligible et expressif, l'étudiant doit **maîtriser le code verbal oral et mobiliser les ressources du code paraverbal et du code non verbal** (ressources kinésiques et proxémiques). Il apprend à placer sa voix, à utiliser un timbre et un volume adaptés et à adopter une diction claire grâce à un débit, une articulation et une intonation efficaces.

Il apprend également à utiliser le champ visuel de façon satisfaisante, à adapter sa gestuelle, sa posture et ses attitudes, à s'impliquer et à capter l'attention de l'auditoire.

L'enseignant a recours chaque fois que cela est possible au genre théâtral et aux pratiques de mise en scène (travail à la table, mise en voix, mise en espace, mise en scène). Il peut s'appuyer, par exemple, sur quelques exercices empruntés aux pratiques de formation au jeu théâtral (respiration, travail vocal et gestuel, déplacements, occupation de l'espace...) Il peut faire pratiquer l'improvisation, mettre en place des exercices de simulation et, lorsque cela est possible, des situations réelles de communication orale : commentaire d'image, de texte, compte rendu, entretien, exposé bref, revue de presse, table ronde, soutenance de rapport... Il peut également mettre en place des exercices de reconnaissance et de manipulation du lexique et des codes ; il fait par exemple varier le discours selon la situation de communication (adaptation à l'auditoire, mise en scène de l'émetteur, choix de stratégies argumentatives...). Ces exercices sont analysés et commentés par la classe.

### Objectif 2.4 : Produire des messages visuels, scriptovisuels et/ou audiovisuels

Il s'agit d'engager l'étudiant dans la maîtrise des pratiques langagières intégrant des codes graphiques et plastiques, sonores, dans des situations de communication.

L'enseignant s'appuie sur les pré-acquis des étudiants en matière de langage de l'image : composition, codes chromatiques, typographiques, rapport texte-image-son. **Ces apprentissages seront mis en œuvre sous forme d'exercice avant tout projet de réalisation.**

**L'intégration d'un support visuel à un message écrit ou oral** : sous forme de schéma, tableau, graphique, organigramme ... par le support du transparent ou multimédia doit être maîtrisée. La collaboration avec le professeur de TIM est judicieuse pour l'utilisation des outils multimédias.

**Dans le cadre d'un travail d'atelier l'étudiant apprend à choisir et à réaliser, un support concret dans ses différentes phases** (conception écrite, maquette, réalisation) avec une exigence de qualité. Le choix du support (dépliant, plaquette, affiche, logo, vidéo, diaporama, bande son, panneau d'exposition...) **en fonction de la situation de communication.**

**La pratique de la note d'intention** permet une conception raisonnée, notamment dans les choix des codes et les choix de communication. Cette note d'intention n'est pas le cahier des charges : on peut s'en écarter en cours de réalisation, l'important étant de pouvoir justifier des écarts.

L'enseignant veille aux bonnes conditions matérielles de l'atelier de réalisation.

**Le support est réalisé dans le cadre du PIC (objectif 4)**

### Objectif 3 : Améliorer sa capacité de communication dans des situations d'interaction

L'interaction est ici au cœur de l'acte de communication interpersonnelle. Processus systémique complexe, son approche doit éviter les schématisations réductrices. Il paraît judicieux de faire observer et analyser, à partir de grilles élaborées avec les étudiants, la relation interpersonnelle à partir de supports variés : pièces de théâtre, films, émissions de télévision, observations de l'environnement social et professionnel.



Plus qu'ailleurs la pédagogie de la communication interpersonnelle peut se nourrir de situations d'apprentissage qui impliquent les étudiants et les engagent dans l'action de communication : études de cas, simulations et jeux de rôle. On veillera, dans ces procédures, à systématiser les situations d'observation et les phases d'exploitation qui apporteront les synthèses nécessaires et faciliteront la conceptualisation et la transférabilité. Dans ce contexte, les techniques abordées ne peuvent se réduire à des recettes, puisqu'elles sous-tendent des attitudes et des conduites constitutives de la personnalité de l'étudiant. Les sciences humaines doivent ici apporter leurs éclairages. .

L'ensemble de cet objectif est à mettre en perspective avec les situations professionnelles de la filière du BTSA concernée. Il constitue un socle indispensable pour les apprentissages de communication interpersonnelle développés dans le cadre de modules spécifiques (BTS TC, GPEN, SER, Production horticole notamment) et pour l'objectif de connaissance de soi du module personnel et professionnel.

### **Objectif 3.1 : Analyser le processus de communication interpersonnelle**

Si le schéma de Jakobson, souvent déjà abordé par les étudiants dans leur parcours antérieur, peut être utilisé, il n'est pas nécessairement le plus pertinent pour une approche de la communication interpersonnelle. L'approche systémique présentée sur le site « esc@les » est une ressource intéressante à consulter.

#### **L'enseignant situe la communication humaine dans son environnement.**

Les formes de communication dépendent étroitement du contexte, de l'objectif et du canal. Les déterminants (perception, représentation, valeur), l'environnement social et culturel (territoire, espace, temps, coutumes, pratiques), et le poids de l'institution sont pris en compte.

#### **Il analyse des éléments constitutifs du processus de communication interpersonnelle.**

L'interaction des attitudes et comportements, des rôles et statuts comme les signes non-verbaux de la communication orale (gestes, postures, regards, apparence, signes sensoriels, kinésiques, proxémiques) donne lieu à un travail spécifique.

#### **Il identifie les obstacles habituels à la communication humaine**

Les obstacles habituels : non-prise en compte de l'environnement, de la situation de communication, perception réductrice (stéréotypes), le non-dit, l'attitude conflictuelle, l'inadaptation du code utilisé,....sont abordés pour favoriser une prise de conscience afin de mieux les dépasser.

### **Objectif 3.2 : Améliorer sa capacité de communication en face à face**

#### **L'étudiant possède des outils lui permettant de s'évaluer dans la relation interpersonnelle**

Ces outils permettent d'identifier les tendances individuelles en face à face (échelles d'attitudes, outils d'évaluation, grille de Porter) et mettent en évidence la nécessité d'une attitude d'écoute compréhensive.

#### **Il identifie les objectifs et les attitudes liés aux divers types d'entretien (téléphonique, enquête sociologique, entretien de motivation, d'embauche).**

#### **L'enseignant insiste sur l'importance de l'écoute active dans l'entretien.**

Il propose des exercices et des jeux de rôle permettant de découvrir et pratiquer la reformulation, la maîtrise du questionnement, les techniques de l'entretien de face à face.

Le temps imparti pour l'ensemble du domaine ne permet pas un approfondissement de certaines situations et techniques: l'entretien d'embauche en particulier ne peut faire ici que l'objet d'une sensibilisation, un entraînement systématique pouvant être conduit, en relation avec la filière, dans le cadre d'un MIL ou d'activités pluridisciplinaires

### **Objectif 3.3 : Améliorer sa capacité de communication en groupe : les réunions et leurs conduites**

#### **L'étudiant est capable de distinguer les différents types de groupes et d'observer les phénomènes d'interactions qui s'y produisent.**

La sensibilisation aux flux de communication et l'utilisation de la grille de Bales, aux phénomènes d'influence, de prise de décision, d'efficacité, de conflits est faite le plus possible à partir de situations concrètes observées (film, émission de télévision...).

L'étudiant doit progressivement maîtriser les conditions d'une participation efficace au travail d'un groupe.

#### **La préparation, l'organisation, la participation et la conduite de réunion donne lieu à un travail particulier reposant sur des exercices et simulation en petit groupe, sur l'observation d'au moins une réunion professionnelle.**

## **Objectif 4 : Développer son autonomie, sa capacité d'organisation et de communication dans le cadre d'une démarche de Projet d'Initiative et de Communication : le P.I.C.**

Inscrite dans une perspective constructiviste (l'individu se construit dans l'action), la pédagogie du projet a pour ambition d'intégrer les apprentissages individuels et collectifs dans une dynamique sociale. Cette ambition requiert une vigilance méthodologique sans laquelle des dérives sont inévitables. En effet le projet prend en compte trois pôles interdépendants qui sont, chacun en puissance, porteurs d'une dérive :

- le pôle social: le projet a une utilité sociale, prend en compte la réalité d'une situation analysée, aboutit à une production. Il y a risque de dérive productiviste quand les impératifs de production l'emportent sur les considérations éducatives. Attention aux projets sur commande, et à la médiatisation excessive (impératifs de communication externe de l'établissement par exemple) !
- le pôle affectif: le projet naît du désir et se construit dans la motivation. Il y a risque de dérive spontaniste quand, au nom de la nécessaire autonomie du groupe, le projet, sans contraintes, s'invente au fur et à mesure. Il y a risque de dérive fusionnelle quand les aspects socio-affectifs l'emportent, évitant la négociation et évacuant les apprentissages. Le projet risque de ne pas aboutir, et de ne pas correspondre aux objectifs de formation.
- le pôle rationnel: le projet s'inscrit dans une démarche rigoureuse intégrant les apprentissages. Il y a risque de dérive organisationnelle et techniciste quand la planification directive de l'enseignant empêche les recherches et les tâtonnements nécessaires. Attention à l'implication excessive de l'enseignant et aux cadrages abusifs sous prétexte d'efficacité pédagogique!  
Ces trois dérives accentuent des conduites de groupe négatives parce qu'éloignées des préoccupations éducatives : division excessive du travail, leadership abusif, rejet ou dépendance, attitudes « potaches », moral bas... Ces conduites défavorisent l'émergence de l'individu autonome.

Compte tenu de l'horaire affecté, le professeur d'éducation socioculturelle gère le suivi de l'ensemble des projets. Mais les professeurs de documentation et de lettres veillent à la relation entre les apprentissages qu'ils mettent en œuvre et leurs traductions concrètes dans les projets. Ils peuvent également, au même titre que d'autres enseignants, être tuteurs d'un projet en fonction de leurs motivations et compétences.

Cet objectif 4 du référentiel suppose pour être atteint d'intégrer les apprentissages relatifs aux objectifs 1, 2 et 3. Le PIC est effet la démarche privilégiée pour appliquer dans le cadre d'une réalisation les méthodes et techniques enseignées parfois préalablement. Les PIC sont ainsi mis en œuvre le plus souvent lors de la deuxième année de formation. Cependant dans les filières TC, GPEN et SER notamment, des projets professionnels supposent acquis les apprentissages en matière de méthodologie de projet, de communication et d'animation (objectifs 2.4, 3 et 4). Il est dans ce cas plus pertinent de les mettre en œuvre, PIC compris, au cours de la première année de formation.

La consultation du rapport de l'inspection de 2006 « Pour améliorer la pédagogie du projet » (disponible sur le site « esc@les ») est recommandée.

### **Objectif 4.1 : Se situer dans une démarche de projet et de communication**

#### **L'étudiant apprend la démarche d'anticipation et d'organisation d'une activité**

Par l'étude de cas, il distingue la planification, la répartition des tâches, la recherche des informations et les moyens nécessaires.

**Il intègre la pédagogie du contrat** : la négociation, le dispositif de suivi, l'évaluation.

#### **Il se mobilise sur un projet nécessitant une démarche de communication et d'animation**

L'exploration des possibles et avant-projet (motivations, ressources, opportunités - obstacles, difficultés, risques) et la constitution du groupe (quatre étudiants au maximum) représentent une phase importante.

L'objectif d'animation nécessite un support de communication et implique une médiation avec un public cible. L'enseignant n'impose pas un projet. Il est cependant le garant de sa faisabilité, et du respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Le projet est sous la responsabilité du directeur de l'EPLEFPA quand à l'impact de son implication dans l'environnement extérieur.

#### Objectif 4.2 : Anticiper l'action (la conception du projet)

**Le groupe analyse le contexte et les moyens** (ressources, contraintes, attentes des partenaires....)

**Il détermine les choix de communication** : choix de l'objectif, de la démarche, du public, des moyens et supports utilisés.

#### Objectif 4.3 : Mettre en œuvre le projet et aboutir à une réalisation

**Le groupe planifie l'action** en définissant les étapes du calendrier. **Il répartit en son sein les tâches** (individuelles et collectives).

**Il s'adapte et négocie** en réalisant des bilans intermédiaires, en constatant les écarts et en réajustant son action.

**Il prend en compte les aspects relationnels**, en son sein, avec les enseignants, avec les partenaires (internes ou externes à l'établissement).

**Le groupe intègre et maîtrise les moyens de communication usuels** (lettres, entretiens, réunions...).

**Il élabore un support de communication à partir d'une note d'intention** (description, claire, attractive, et la plus complète possible, du produit de communication retenu) **et met en place une médiation avec le public visé.**

**Le groupe est attentif à la promotion et valorisation de son projet.**

## Activités pluridisciplinaires

Des activités pluridisciplinaires sont mises en œuvre dans le cadre du domaine « Ouverture sur le monde : Compréhension des faits économiques, sociaux et culturels ; information, expression et communication ». Elles concernent les modules M21 et M22 et correspondent à un « volume horaire étudiant » de 24 heures.

Les enseignants des disciplines concernées (français, documentation, sciences économiques et sociales, ESC) organisent ces activités pluridisciplinaires de façon à croiser les approches méthodologiques, économiques, sociologiques et culturelles :

- veille documentaire

- activités favorisant l'ouverture sur le monde : visites, interventions, mini-projets de communication...

Toutes ces activités s'appuient sur le thème socio-économique et culturel au programme.

## Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

### Documentation :

BRIET, Suzanne. *Qu'est-ce que la documentation ?* Paris : Éditions documentaires, industrielles et techniques, 1951, 48 p. (Collection de documentologie).

CACALY, Serge (dir). *Dictionnaire encyclopédique de l'information et de la documentation*. Paris : ADBS ; Nathan, 1997, 634 p. (Collection « ref »).

CHEVALLARD, Yves. *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La Pensée sauvage, 1985, 126 p. (Recherches en didactique des mathématiques).

ESCARPIT, Robert. *Théorie générale des sciences de l'information et de la communication*. Paris : Hachette, 1976 (rééd.1991), 222 p. (Hachette université).

GARDIÈS, Cécile (dir.). *Approche de l'information-documentation : concepts fondateurs*. Toulouse : Cepaduès éditions, 2001. 232 p.

JEANNERET, Yves. *Y a-t-il (vraiment) des technologies de l'information ?* Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, 2011, 198 p. (Les Savoirs mieux).

METZGER, Jean-Paul ; LALLICH-BOIDIN, Geneviève. Temps et documents numériques. *Document numérique*, 2004, Vol. 8/4, p. 11-21.

MEYRIAT, Jean. Document, documentation, documentologie. *Schéma et schématisation*, 1981, n°14, p.51-63.

MEYRIAT, Jean. (1983). De la science de l'information aux métiers de l'information. *Schéma et schématisation*, n° 19, p. 65-74.

OTLET, Paul. (1934). *Traité de documentation : le livre sur le livre, théorie et pratique*. Bruxelles : Ed. Mondaenum. 431 p.

Portail CDI ENSFEA : <http://cdi.ensfea.fr/>

### Français :

*Formation à l'expression écrite et orale, 100 fiches*. Ed. d'organisation, 2001.

*Les leçons de théâtre de Jacques Lecoq* [Vidéocassette].CNDP

« *La didactique de l'oral* » in Rapport de l'Inspection. Educagri, 2006.

Amossy, Ruth. *L'argumentation dans le discours*. Armand Colin. 2006.

Bellenger, Lionel. - *L'expression orale*. – ESF,. 1984.

Boissinot, Alain. *Les textes argumentatifs*. Bertrand-Lacoste, 1992.

Briand, Marie-Geneviève et Campario, Sylvie. *Professionaliser l'écriture*. Educagri, 1995.

Garnerin, Fabienne. *Les Techniques argumentatives*, CNPR 2007

(livret pour l'étudiant : très utile pour un suivi individualisé)

Mirabail, Huguette. *L'argumentation au lycée*. Bertrand-Lacoste, 1995

Quentin, Gérard: *Enseigner avec aisance grâce au théâtre* - Chroniques sociales. Lyon .1999

Robrieux, Jean-Jacques. - *Eléments de rhétorique et d'argumentation*. Dunod, 1993.

Ryngaert Jean-Pierre. *Théâtre et formation des enseignants*. Lanzmann, 1991

### Education socioculturelle :

Site de référence pour l'Education socioculturelle <http://escales.enfa.fr/>: ressources professionnelles en éducation socioculturelle. ENSFEA